

(traduction effectuée par le GBO – seule la version en néerlandais a été communiquée à l'INAMI)

A Monsieur Jo De Cock
Administrateur-général INAMI

Le 4 avril 2020,

Cher Monsieur De Cock,

Nous avons pris connaissance du financement des centres de triage Covid-19.

Nous tenons toutefois à souligner les points suivants :

Nous nous réjouissons qu'il y ait un financement pour le travail, la coordination et le personnel, mais il y a encore deux problèmes qui doivent encore être résolus rapidement :

1 / les points de triage qui optent pour un système solidaire pour le financement des médecins doivent pouvoir aussi le maintenir. Par conséquent, ils devraient avoir la possibilité de recevoir la somme globale des honoraires dus au niveau du point de triage, de sorte que celui-ci puisse ensuite effectuer une répartition (comme certains centres le font déjà aujourd'hui sur base de l'e-facturation).

2 / il devient urgent de voir comment les coûts (matériel, nettoyage, loyer conteneur / bâtiment, etc.) sont financés. C'est très préoccupant. Il faut pour ceci créer un cadre ou une garantie de telle sorte que ces frais soient remboursés.

En outre, nous voudrions ajouter ceci :

1/ Un certain nombre de postes de garde ont formulé une demande ou ont déjà ouvert leurs portes en semaine (soir/nuit). Ceci pour essayer de réduire l'énorme pression en garde qui est exercée sur les médecins généralistes dans certaines régions. Ce principe est inscrit dans la note CSS 2020/069, qui a été approuvée et se trouve également sur le site Web de l'INAMI. Nous n'en entendons toutefois pas parler et apprenons que certains postes de garde ont maintenant reçu la réponse qu'ils doivent attendre pour ouvrir.

C'est inacceptable pour nous. Là où la pression sur la demande en garde est élevée, les postes de garde devraient pouvoir s'ouvrir en semaine. C'est le moins que nous puissions offrir à ces médecins généralistes.

2/ Nous avons déjà signalé qu'il y avait un problème avec la facturation du numéro de nomenclature 101990 pendant le week-end. Il est impossible de savoir si le patient a déjà téléphoné à son médecin au cours de la semaine. A titre d'exemple, rien que pour un seul type de logiciel utilisé, cela a entraîné déjà plus de 1.000 refus de paiement. Par conséquent, nous adressons une fois de plus un appel urgent pour trouver une solution à ce problème (changement de numéro de critère, numéro spécifique pour le service de garde) car il n'est pas possible que tout ce travail ne soit pas honoré.

3/ Nous avons déjà signalé que la restriction "une fois par patient par période de 7 jours" pour la prestation 101135 provoquait des difficultés, tant pour les médecins généralistes que pour les spécialistes:

- Un certain nombre de patients qui restent à domicile après le triage téléphonique sont inquiets et retéléphonent plusieurs fois. Cela nécessite toujours beaucoup de temps avec des explications.
- Il y a aussi des patients dont les médecins souhaitent un suivi plus strict, ce qui se traduit également par de plus nombreux contacts téléphoniques.
- Tant que les recommandations pour la pratique ambulatoire sont suivies scrupuleusement, plusieurs communications téléphoniques par semaine peuvent également être nécessaires pour les patients chroniques (la question est également de savoir combien de temps cela peut durer, car certains soins, qui pourraient initialement être un peu retardés, peuvent être devenir aigus à un certain moment).

Nous demandons donc que cette restriction soit levée.

4/ Le premier 'schakelzorgcentrum' (traduire : hébergement intermédiaire entre hôpital et domicile pour covid19+) en Flandre est déjà ouvert. Quel est le cadre financier pour les médecins généralistes / médecins qui y travailleront ? Une concertation urgente s'impose.

5/ Où en est-on avec le financement du "transport social" des patients vers un point de triage, à la demande d'un médecin ?

Nous comprenons que la pression est grande sur tout le monde, mais c'est notre rôle en tant que syndicat de relayer les problèmes de terrain vers les autorités. Nous comptons bien sûr des solutions qui répondent à ces questions et demandons d'organiser à cet effet une concertation urgente.

Cordialement,

Dr. Roel Van Giel

Dr. Paul De Munck Dr. Reinier Hueting